

Chiffres clés

397 communes

13 intercommunalités

5 composantes territoriales : l'Armagnac, l'Astarac, l'Auscaïn, la Lomagne, le Savès

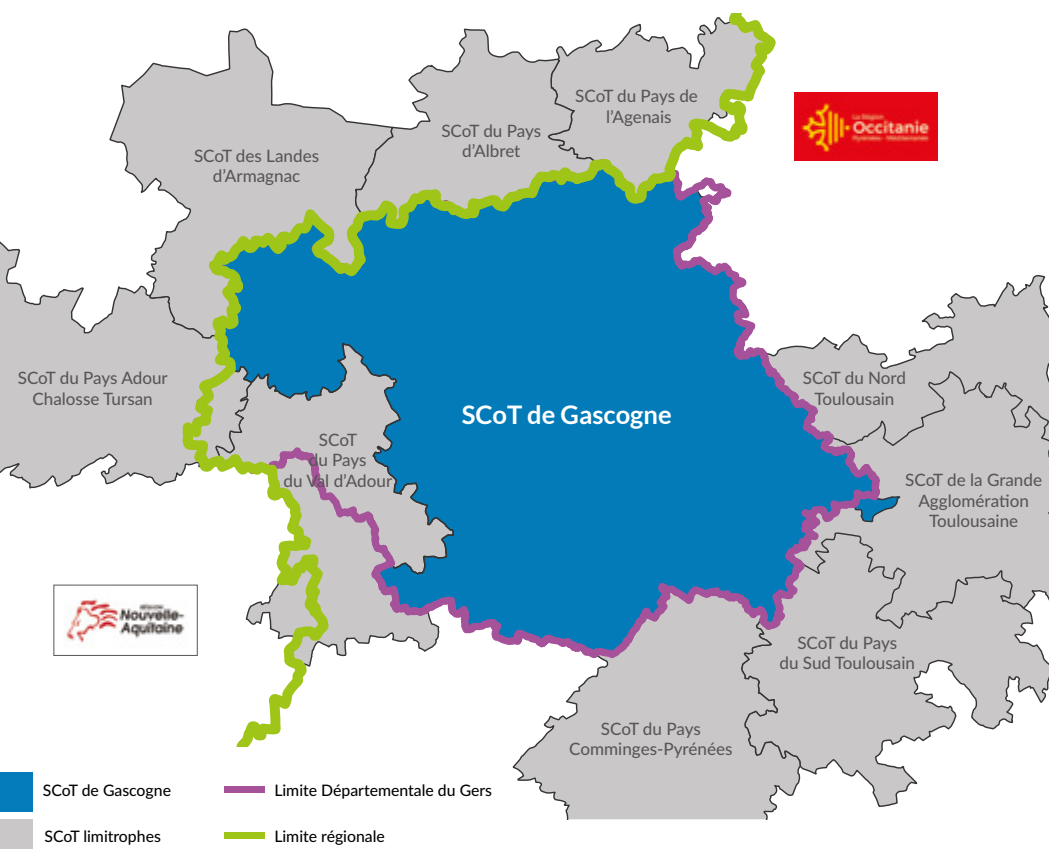
3 Pôles d'Équilibre Territorial et Rural

5 600 km²

180 000 habitants

65 000 emplois

9 SCoT limitrophes



Syndicat mixte
SCoT
de Gascogne



Syndicat mixte du SCoT de Gascogne

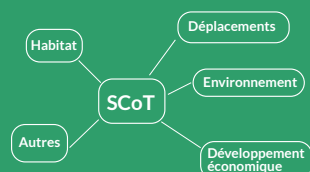
Z.I. Engachies
11 rue Marcel Luquet
32000 AUCH
05 62 59 79 70
contact@scotdegascogne.com

Des territoires, un avenir

C'est quoi ?

Le Syndicat mixte du SCoT de Gascogne est un établissement public de coopération intercommunale qui a pour **objet unique le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)** de Gascogne. Il a été créé le 25 juin 2015.

Le Schéma de Cohérence Territoriale :



Régi par le Code de l'Urbanisme et élaboré par les élus pour leur territoire et ses habitants, le SCoT est un projet, à la fois vision stratégique politique du développement, et outil de planification et d'aménagement. Il est directement opposable aux documents locaux d'urbanisme.

C'est qui ?

Le Syndicat mixte réunit la communauté d'agglomération et 12 communautés de communes du département du Gers. Elles désignent des élus qui siègent au Comité syndical. Celui-ci est un lieu d'échanges où les élus dessinent l'avenir de 397 communes gersoises.

Pourquoi ?

Les missions du Syndicat mixte sont :

- Fédérer les intercommunalités comprises dans le périmètre du SCoT de Gascogne.
- Élaborer, suivre, évaluer et faire évoluer le SCoT.
- Apporter sa contribution en tant que personne publique associée dans l'élaboration des documents d'urbanisme.
- Donner son avis sur les documents d'urbanisme arrêtés.
- Donner son avis au Préfet sur les demandes de dérogation à l'ouverture à l'urbanisation.
- Conseiller et accompagner des communes et / ou des intercommunalités dans la construction de leurs projets d'urbanisme.
- Participer aux réflexions d'élaboration des schémas d'échelle départementale, régionale et nationale (ex : le Schéma Régional Aménagement et de Développement Durable et Équilibré du Territoire...).

Dans sa mission d'accompagnement et de conseil, c'est l'intérêt des communes qui guide le Syndicat mixte. Il crée un espace de dialogue pour faciliter l'articulation SCoT/projets d'urbanisme. Il identifie ce qui pourrait rendre difficile l'application concrète du SCoT sur leur territoire, il participe à débloquer les situations confuses.

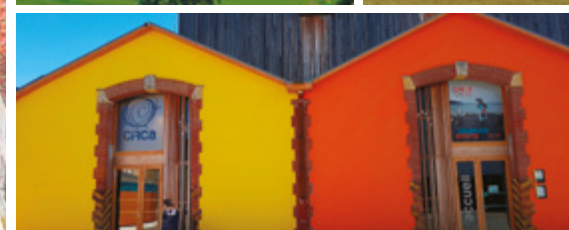
Comment ?

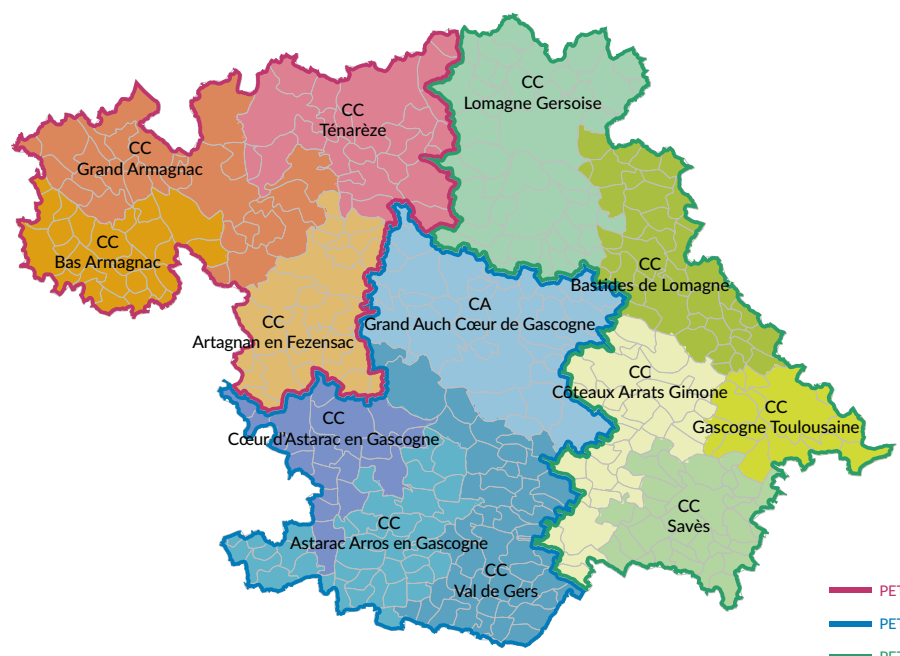
Pour élaborer le SCoT de Gascogne, les élus Syndicat mixte s'associent aux acteurs du territoire que sont :

- les Établissements Publics de Coopération Intercommunale,
- les communes,
- l'État,
- la Région Occitanie,
- les départements du Gers et de la Haute Garonne,
- les représentants du monde socio-économique et associatif (chambres consulaires, établissements et entreprises publiques spécialisées, CESA, agences de développement économique, CAUE, responsables du mouvement associatif, habitants...).

Construire le SCoT de Gascogne, c'est faire ressortir une vision stratégique partagée pour, asseoir le développement du territoire, lui permettre de rayonner à différentes échelles et d'être valorisé dans deux grandes régions.

C'est également construire le projet avec les agglomérations et les territoires voisins (Toulouse, Tarbes, Mont-de-Marsan, Agen, Pau, Montauban...). Il s'agit de s'appuyer sur les entités territoriales du SCoT de Gascogne, les projets des EPCI et PETR, la réalité vécue au quotidien des habitants et l'identité gersoise.





■ PETR du Pays d'Armagnac
■ PETR du Pays d'Auch
■ PETR du Pays Portes de Gascogne

Les élus du comité syndical

CC Bas Armagnac

Présidente Élisabeth Dupuy-Mitterrand Présidente de la CC Maire de Sion	Titulaire Jean Duclavé Conseiller communautaire Maire de Magan
Suppléant Jean Ducere Conseiller communautaire Maire de Monguilhem	Suppléante Anne-Marie Sainte-Pé Conseillère communautaire Maire de Saint-Griède

CA Grand Auch Cœur de Gascogne

Vice-Président Michel Baylac Vice-président de la CA Maire de Roquelaure	Vice-Président Franck Montaugé Conseiller communautaire Conseiller municipal d'Auch	Titulaire Bénédicte Mello Vice-présidente de la CA Conseillère municipale d'Auch	Titulaire Jacques Serès Vice-président de la CA Maire de Pessan	Titulaire Roger Tramont Président de la CA Conseiller municipal de Montégut
Suppléant Philippe Biaute Conseiller communautaire Conseiller municipal de Jégun	Suppléant Claude Bourdil Vice-président de la CA Conseiller municipal d'Auch	Suppléant Christian Laprèbende Conseiller communautaire Maire d'Auch	Suppléant André Laran Conseiller communautaire Adjoint au maire d'Auch	Suppléant Pierre Tabarin Conseiller communautaire Conseiller municipal d'Auch

CC Artagnan en Fezensac

Vice-Président Robert Frairet Président de la CC Maire de Caillavet
Suppléante Pierrette Ménal Conseillère communautaire Maire de Roques

CC Astarac Arros en Gascogne

Membre du bureau Christian Falceto Conseiller communautaire Maire de Miramont d'Astarac
Suppléant Gérard Fauqué Vice-président Maire de Duffort

CC Bastides de Lomagne

Membre du bureau Guy Mantovani Président de la CC Maire de Solomiac	Membre du bureau Serge Cettolo Vice-président de la CC Maire de Saint-Cricq
Suppléant Philippe Dupouy Membre du bureau de la CC Maire de Touget	Suppléante Dominique Méheut Conseillère communautaire Adjointe au maire de Cologne

CC Cœur d'Astarac en Gascogne

Vice-président Michel Raffin Vice-président de la CC Maire de Marseillan	Titulaire Muriel Larrieu Vice-présidente de la CC Maire de Laas
Suppléant Gaetan Leclerc Vice-président de la CC Maire de Pouylebon	Suppléant Antoine Mendes Vice-présidente de la CC Maire d'Estipouy

CC Côteaux Arrats Gimone

Vice-Président Pierre Duffaut Président Maire de Gimont	Titulaire Gérard Ariès Vice-président Adjoint au maire de Maurens
Suppléante Sergine Ageorges Conseillère communautaire Maire de Escorneboeuf	Suppléant André Laffont Membre du bureau Maire de Simorre

31
 élus titulaires
31
 élus suppléants
 Bureau de
15 élus

CC Gascogne Toulousaine

Vice-Président Gérard Paul Vice-président de la CC Maire de Lias	Titulaire Francis Idrac Président de la CC Maire de l'Isle-Jourdain	Titulaire Fabienne Vitrice Vice-présidente de la CC Maire de Fontenilles
Suppléante Josiane Delteil Vice-présidente de la CC Maire de Monferran-Savès	Suppléant Francis Larroque Membre du bureau de la CC Maire d'Auradé	Suppléante Pascale Terrasson Membre du bureau de la CC Maire d'Endoufielle

CC Grand Armagnac

Vice-Présidente Marie-Ange Passariou Vice-présidente de la CC Adjointe au maire de Cazaubon	Titulaire Hélène Tumelero Conseillère communautaire Adjointe au maire de Gondrin
Suppléant Didier Dupront Président de la CC Maire de Gondrin	Suppléant Gérard Lufade Conseiller communautaire Maire de Mauléon-d'Armagnac

CC Lomagne Gersoise

Membre du bureau Raymond Vall Conseiller communautaire Conseiller municipal de Fleurance	Titulaire Jean-Louis Castell Président de la CC Adjoint au maire de Fleurance	Titulaire Alain Scudellaro Vice-président de la CC Maire de Lamothe-Goas
Suppléante Andrée Antichan Conseillère communautaire Adjointe au maire de Lectoure	Suppléante Marie-Pierre Cusinato Conseillère communautaire Maire de La Sauvetat	Suppléant Guy Verdier Vice-président Maire de Castéra-Lectourois

CC Savès

Vice-président Hervé Lefèbvre Président de la CC Maire de Samatan	Titulaire Christian Daignan Membre du bureau de la CC Maire de Bezeril
Suppléant Jean-Pierre Cot Membre du bureau de la CC Maire de Lombez	Suppléant Alain Sancerry Membre du bureau de la CC Maire de Pellefigue

CC Ténarèze

Vice-Président Gérard Dubrac Président de la CC Maire de Condom	Titulaire Nicolas Méliet Vice-président de la CC Maire de Lagrault-du-Gers	Titulaire Jean Rodriguez Conseiller communautaire Maire de Larroque Saint-Sernin
Suppléant Philippe Dufour Vice-président de la CC Maire de Béraut	Suppléant Xavier Fernandez Conseiller communautaire Maire de Larressingle	Suppléant Michel Labatut Conseiller communautaire Maire de Saint-Puy

CC Val de Gers

Vice-Président François Rivière Président de la CC Maire de Seissan	Membre du bureau Pierre Marchiol Conseiller communautaire Maire d'Aussos	Titulaire Max Balas Vice-président de la CC Maire de Tachoures
Suppléant Roger Breil Vice-président de la CC Adjoint au maire de Masseube	Suppléant Jean-Marc Roger Conseiller communautaire Maire de Lamagère	Suppléant Henri Soumeillan Conseiller communautaire Maire de Cabas-Loumassès